

## Les fortifications de Paris et le siège de 1870-1871

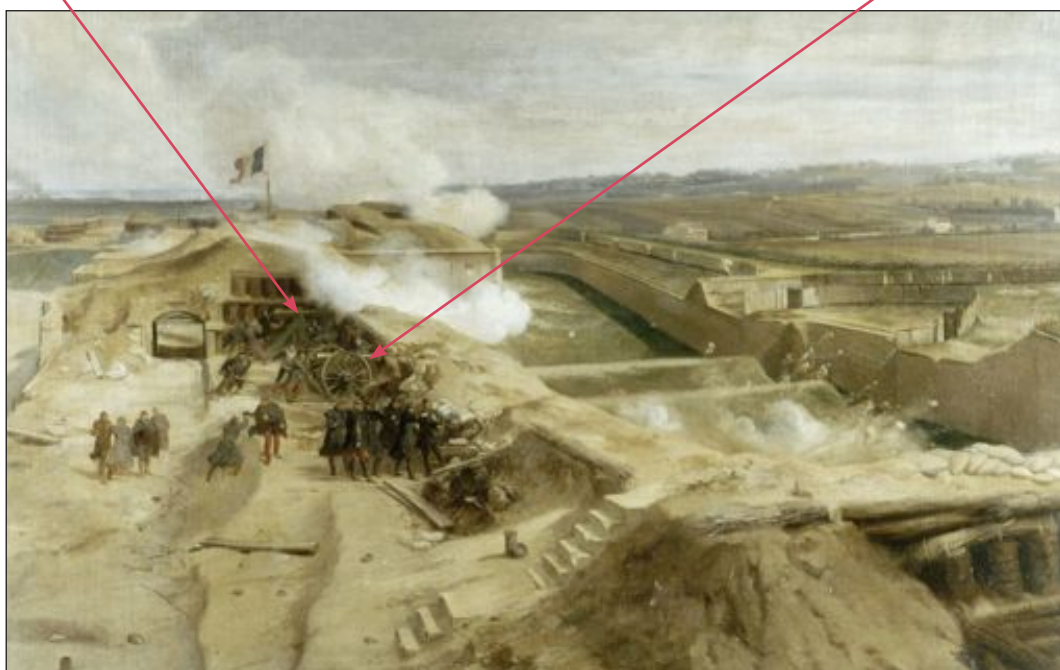
Les défenses de Paris édifiées au XIX<sup>e</sup> siècle et le siège subi par la capitale au cours du conflit franco-prussien de 1870-1871 font l'objet de deux œuvres peintes présentées dans le département moderne du musée de l'Armée.



Pièce disposée sur un affût de place



Canon de campagne utilisé en défense de place



1 *Vue des fortifications de Paris pendant le siège, 1872, par Henri-Félix-Emmanuel Philippoteaux (1815-1884) ; inv : 04949*  
© Paris, musée de l'Armée / RMN-GP.

### Les objets en eux-mêmes...

La *Vue des fortifications de Paris pendant le siège* a été peinte en 1872 par Henri-Félix-Emmanuel Philippoteaux (1815-1884). Il s'agit d'une esquisse pour le panorama du siège de Paris, présenté dans la rotonde des Champs-Élysées. L'œuvre représente l'arrière d'un bastion de l'enceinte de Paris. La pièce visible au centre de la toile, montée sur un affût à roues, est un matériel de campagne utilisé en défense de place. Il peut s'agir soit d'un canon-obusier de 12 livres (le calibre est défini en fonction du poids du boulet) du modèle 1853 dit « canon de l'Empereur », soit d'un canon de 12 livres modèle 1858. La pièce située en retrait, disposée sur un affût de place, est moins aisée à identifier.

La *Pièce d'artillerie lourde française au siège de Paris (1870-1871)* est également datée de 1872. En 1870, le peintre, Étienne-Prosper Berne-Bellecour (1838-1910), s'engage dans les tirailleurs de la Seine et participe aux combats du siège de Paris. Cette expérience exercent sur lui une influence décisive. L'œuvre exposée au musée de l'Armée est une réplique autographe du tableau présenté par Berne-Bellecour au Salon de 1872, intitulé *Un Coup de canon*, et qui vaut à son auteur la célébrité. La peinture représente une pièce française de 16 livres en bronze du système Valée, matériel de place en position sur son affût, immédiatement après un tir (la fumée sort de la bouche). Ce canon, dont la portée est comprise entre 1 000 et 2 500 m, constitue l'armement conventionnel des défenses de Paris lors du siège de 1870.

Sur la droite figure une pièce de marine de gros calibre (30 livres). Environ 200 pièces de ce type sont acheminées, dans l'urgence, sur le mur fortifié de la capitale mais la plupart d'entre elles viennent garnir les ouvrages des forts détachés. Les deux marins en retrait de cette pièce de 30 paraissent être ses servants. On distingue aussi, au premier plan, plusieurs tonneaux enterrés faisant office de gabions (dispositifs de protection et de soutien).



Pièce de 16 livres en bronze, système Valée

**2** *Pièce d'artillerie lourde française, au siège de Paris, 1870-1871* par Étienne-Prosper Berne-Bellecour (1838-1910) en 1872. Inv. : 14418 ; Eb 1113. huile sur toile. H. : 0,590 m. L. : 0,995 m. © Paris - Musée de l'Armée / RMN-GP.

Tonneaux enterrés faisant office de gabions

Marins

Pièce de marine de gros calibre

Cette œuvre de Berne-Bellecour est considérée comme la plus aboutie du peintre, comme en témoigne le jugement d'Émile Zola en 1878, qui estime que l'artiste « n'a jamais rien peint de mieux ». Outre sa composition équilibrée, l'une des principales forces du tableau réside dans la vérité des attitudes des soldats représentés, affairés autour du canon en action.

## Les objets nous racontent..

La construction des fortifications de Paris est l'œuvre de la monarchie de Juillet et plus particulièrement d'Adolphe Thiers, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de 1836 à 1840. Durant l'été 1840, une crise internationale, qui trouve son origine en Orient, donne le sentiment à la France de se retrouver isolée face aux coalisés de 1815 : Angleterre, Autriche, Prusse et Russie.

À la faveur de cette crise, qui ressuscite le souvenir de l'entrée des alliés dans la capitale française en 1814-1815, le chef du gouvernement obtient plusieurs ordonnances et des crédits pour amorcer des travaux visant, selon ses propres termes, « à délivrer [Paris] à jamais de tous les dangers d'un siège ». Après la chute du cabinet de Thiers, le projet est maintenu, concrétisé et mené à son terme par ses successeurs.

Le dispositif envisagé comprend une enceinte continue associée à une série de forts détachés. De gigantesques travaux sont réalisés entre 1841 et 1847, sous la direction du général Dode de La Brunerie, associant officiers du Génie et entrepreneurs civils. La main-d'œuvre est composée de fantassins de ligne et de travailleurs auvergnats et limousins.

L'ensemble réalisé est impressionnant : l'enceinte, couvrant 900 ha, compte 94 bastions, mesure 38 km de long sur une largeur de 40 m. Une escarpe maçonnée de 10 m de haut et de 9 m d'épaisseur surplombe un fossé profond de 9 m et large de 30 à 40 m. Ce dispositif est complété par seize forts. Sous le Second Empire, l'enceinte de Paris est l'objet de travaux visant à l'adapter aux nouveaux matériels d'artillerie à âme rayée (l'aménagement de rayures sur les parois internes d'un canon permet une plus grande précision et une portée accrue des tirs).

Le siège de Paris par les forces prussiennes dure cinq mois, du 18 septembre 1870 au 26 janvier 1871. Les assiégeants disposent de 180 000 hommes répartis autour de la capitale et des forts détachés, dans un cercle de 80 km de périmètre. Les assiégés réunissent théoriquement 500 000 hommes (fantassins de ligne, garde nationale mobile et sédentaire) mais de valeur militaire très inégale, aux origines, aux motivations et à l'armement hétérogènes. De nombreux éléments (12 000 hommes au total) sont issus de la marine, notamment parmi les canonniers et les aérostiers, ces derniers assurant un lien avec la province et la délégation de Tours du gouvernement de la Défense nationale. La capitale française rassemble environ 2 600 canons de modèles divers (certains sont fabriqués sur place), mais principalement du modèle 1858, auxquels s'ajoutent les célèbres « Joséphines », dont la portée peut atteindre 10 km.



Des gardes nationaux pendant le siège de Paris, le 2 février 1871 © Paris - Musée de l'Armée / RMN-GP.

Du côté ennemi, le blocus est dirigé par le général von Moltke. L'artillerie de siège prussienne n'est cependant complètement en place qu'à la fin du mois de décembre 1870. Le pilonnage des forts a lieu dès le mois suivant mais tous résistent à l'exception du fort d'Ivry. Le bombardement de la ville entraîne, quant à lui, la mort de 400 personnes. La population est en outre confrontée à une grave pénurie de vivres et de charbon ainsi qu'à l'apparition de cas de typhoïde et de variole. Ces conditions déclenchent d'importants troubles de l'ordre public, annonciateurs de l'insurrection générale du mois de mars.

Le siège de Paris par les troupes prussiennes et allemandes est, au total, une réussite. Du côté français en effet, aucune armée de secours ne parvient à faire la jonction avec les forces de la capitale. Quant aux tentatives de percée des assiégés, elles ne sont pas plus heureuses (défaites de Champigny les 2 et 3 décembre 1870, de Buzenval le 19 janvier 1871).

Les opérations menées par von Moltke contre Paris contraignent les responsables français à demander un armistice. Conclu le 26 janvier 1871, il stipule l'évacuation des forts et la limitation de la garnison urbaine à 12 000 hommes. En échange de la conservation de Belfort par la France, les troupes prussiennes défilent à Paris le 1<sup>er</sup> mars 1871, quelques jours après la signature des préliminaires de paix (26 février) par l'Assemblée de Bordeaux.

Lors des événements de la Commune (mars-mai 1871), les fortifications servent de points d'appui aux troupes régulières du gouvernement de Versailles pendant les opérations de reconquête de Paris.

La défaite de 1871 porte un grave discrédit à l'ensemble défensif de la capitale française. La démolition de l'enceinte est envisagée dès le début des années 1880. Refuge, dès cette époque, de populations démunies et marginales (notamment désignées sous le qualificatif « d'apaches »), l'enceinte de Thiers est finalement démantelée entre les deux guerres mondiales. Elle laisse place, sous la V<sup>e</sup> République, au boulevard périphérique parisien. Quant aux forts détachés, bien que militairement déclassés depuis 1936, plusieurs sont encore utilisés de nos jours par l'armée de terre (Mont-Valérien, Bicêtre, Ivry, etc.) et la gendarmerie (Rosny-sous-Bois, Vanves).

